

RAPPORT DE LA COMMISSION DES CADRES POUR LA SAISON 2010-2011

Membres de la commission : Philippe Deblay et Jean-Pierre Gitton

1. Formation initiale et recyclage des officiels :

- Echanges d'information avec les président(e)s et les officiels référents des clubs pour le recrutement et le suivi administratif des candidats officiels, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du *numerus clausus* (participation limitée à 3 candidats par session et par club, sauf si l'effectif total de 20 personnes par session n'est pas atteint)
- Mise à jour des présentations servant de support visuel aux formations théoriques d'officiels B
- Organisation logistique et animation de 4 formations :
 - 1 formation théorique d'officiels A (animée par Jean-Pierre Gitton)
 - 3 formations théoriques d'officiels B.

Date	Lieu	Nb de candidats officiels (A, B, C)	Nb de formations théoriques validées
27/11/2010	Boulogne-Billancourt	23 B	23 B
15/01/2011	Puteaux	21 B et 1 C (+ 2 B en recyclage)	20 B et 1 C (1 échec en B)
12/03/2011	Puteaux	19 B	19 B
30/04/2011	Asnières	5 A	5 A
4	TOTAL	69 (+ 33%)*	68 (+ 33%)*

(XX%)* : évolution par rapport à la saison précédente

2. Suivi administratif des officiels en activité et des officiels en formation :

- Mise à jour des cartes d'officiel par apposition de la vignette 2011 après vérification que chaque officiel a bien été licencié à la FFN
- Edition et transmission de duplicata de cartes d'officiels perdues
- Suivi administratif des officiels en cours de formation, nomination des officiels ayant terminé leur formation, avec remise des cartes d'officiels.

Le bilan de la saison 2010-2011 est le suivant :

Catégories	A	B	C	Total
Officiels en formation	5 (- 38%)*	63 (+ 31%)*	3 (+ 200%)*	71 (+ 25%)*
Officiels nommés	3 (- 57%)*	49 (+ 58%)*	3 (+ 200%)*	55 (+ 41%)*

(XX%)* : évolution par rapport à la saison précédente

Il est à noter que :

- Le taux de renouvellement des officiels (ratio entre le nombre d'officiels nommés au cours de la saison et le nombre total d'officiels actifs lors de la saison précédente) est de 34% (*contre 27% la saison précédente*)
 - 68% des candidats ont débuté et terminé leur formation au cours de la saison (*contre 67% la saison précédente*)
 - Le nombre d'officiels C débutant et terminant la formation en cours de saison continue sa progression.
- Suivi administratif des officiels impliqués dans les compétitions.
- Le bilan de la saison 2010-2011, établi entre le meeting de rentrée (16/10/10) et la finale Avenir-Poussins (18/06/11), se traduit par 43 jurys constitués (*39 la saison précédente*), dans le cadre de 22 compétitions départementales (*20 la saison précédente*) réparties sur 43 sites géographiques et/ou dates différent(e)s :

Participations	Nombre cumulé de participations	Nombre moyen d'officiels par jury	Nombre d'officiels ayant officié au moins 1 fois	Nombre moyen de participations par officiel
Officiels A	122 (- 15%)*	2.8 (- 24%)*	17 (0 %)*	7.2 (- 15%)*
Officiels B	532 (+ 8%)*	12.4 (- 2%)*	153 (+ 6%)*	3.5 (+ 3%)*
Officiels C	27 (+ 2 600%)*	0.63 (+ 3 000%)*	4 (+ 300)*	6.7 (+ 570%)*
Total A + B + C	681 (+ 7%)*	15.8 (- 3%)*	174 (+ 7%)*	3.9 (0%)*

(XX%)* : évolution par rapport à la saison précédente

Il est à noter :

- Le léger fléchissement de l'implication des officiels A par rapport à la saison précédente,
- La part significative pris par les officiels C dans l'encadrement des compétitions départementales, et l'engagement fort de ces officiels C (plus élevé que celui des B).

3. Rappels pour les clubs :

- **Licencier tous les officiels actifs dès le début de la saison et les officiels en formation au plus tard après validation de leur formation théorique**
- Réaliser l'engagement des officiels simultanément à celui des nageurs, pour chaque compétition, selon les règles suivantes :
 - au moins 1 officiel jusqu'à 9 nageurs,
 - au moins 2 officiels à partir de 10 nageurs,
 - si possible 1 officiel supplémentaire par tranche de 10 nageurs supplémentaires
- Désigner 1 officiel référent pour animer et coordonner l'équipe d'officiels du club
- Mettre en place une équipe d'officiels de taille suffisante pour assurer toutes les compétitions
- **N'envoyer en formation théorique d'officiels B que des candidats réellement intéressés et motivés (la sélection doit être faite en amont par les clubs, pas par la formation !)**
- Faire la promotion, notamment auprès des jeunes ayant entre 14 et 16 ans, du statut d'officiel C et de la formation correspondante (simple épreuve pratique de 20 chronométrages).

4. Rappels pour les officiels :

- **Pour toute information relative à la formation ou à l'activité des officiels, communiquer par ordre de priorité avec :**
 - **L'officiel référent de votre club**
 - **Le secrétariat du comité départemental**
 - **Le président de la commission cadres**
- Se coordonner avec les autres officiels de son club, via l'officiel référent
- Participer aux sessions de recyclage au moins 1 fois tous les 2 ans (prochaine session généralisée à tous les officiels du comité prévue en octobre 2013)
- **Officier au moins 5 fois au cours de chaque saison** (recommandation FFN = 8 fois !). En dessous de 3 participations annuelles, le recyclage est obligatoire au cours de la saison suivante
- Pour les officiels B expérimentés (5, 10, voire 15 ans d'ancienneté pour certains !), ne pas hésiter à devenir officiel A, dans le cadre de la nouvelle formule de la formation (parties théorique et pratique accélérées).
- Pour les officiels C, devenir rapidement officiels B pour ne pas se figer sur le chronométrage.

5. Remerciements :

Pour conclure, la commission Cadres et l'ensemble du Comité remercient très chaleureusement :

- Les clubs et les municipalités ou les communautés d'agglomération pour le prêt de salles pour accueillir les formations théoriques, et le prêt de piscines pour accueillir les compétitions et les formations pratiques,
- Les officiels, A, B ou C, novices ou expérimentés, qui permettent le bon déroulement des compétitions pour le bénéfice des nageurs de notre département.